



Arènes du Bad - 19ème édition

Règlement particulier du tournoi

(v1 du 01/08/2026)

Article 1

Le tournoi est organisé par l'OBC (Olympique Badminton Club).
N° de demande d'autorisation FFBaD : **2600784**

Article 2

Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions de la FFBaD. Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC, certains points peuvent éventuellement être complétés au vu des dispositions et des équipements attribués.

Article 3

Tout participant au tournoi doit être en règle avec la FFBAD et être en possession de sa licence le jour du tournoi. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFBaD (dans toute la France) dont le classement est au maximum **N2**.

Tous les tableaux sont des tableaux seniors.

Les minimes, cadets, juniors et vétérans peuvent également s'inscrire en catégorie senior.

Article 4

En cas de forfait d'un joueur, celui-ci doit prévenir le club organisateur de sa non-participation et adresser au plus tard dans les 5 jours les pièces justificatives à la Ligue Occitanie de Badminton par -email à ligue@badocc.org.

Article 5

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

Article 6

Le Juge-Arbitre de la compétition est **Michel DESAULT**. Ses décisions sont sans appel.

Dans le cadre d'une certification Juge-Arbitre, un autre officiel en formation pour le même niveau peut prendre sa place.

Le GEO de la compétition est **Thomas Digonnet-Bercand**.

Article 7

Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits dans un ou plusieurs tableaux, notamment pour favoriser les poules de 4 équilibrées.

Article 8

Les disciplines pour le tournoi sont le Double Dame, le Double Homme et le Double Mixte découpées en plusieurs séries selon le nombre d'inscrits. Ces séries sont établies en fonction du CPPH des joueurs inscrits.

Le nombre de joueurs prévisionnel est :

- 72 en double homme
- 48 en double dame

- 112 en double mixte

En cas d'inscriptions trop nombreuses, les premières inscriptions reçues et validées par le règlement des frais d'inscription sont prioritaires (par série).

Dans toutes les séries, le tournoi se déroule en :

- Phase de poules avec deux sortants par poule, puis tableau final.
- Poule unique

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le mode d'élimination ou de fusionner les tableaux de deux séries si l'un de ceux-ci n'atteignait pas le minimum prévu par le RGC.

Article 9

Tout joueur peut s'inscrire sur deux tableaux dans deux séries différentes.

Les frais d'engagement sont :

- 18 euros pour un tableau
- 22 euros pour deux tableaux

Les joueurs inscriptions se font sur badnet.

Les dates importantes de la compétition sont :

- Date de la compétition : 13 et 14 mars 2027
- Date du tirage au sort : 6 mars 2027
- Date de prise en compte du CPPH : 25 février 2027
- Date limite d'inscription : 5 mars 2027

Article 10

Les tableaux se déroulent de la façon suivante :

Samedi 13 mars 2027 :

- double dame
- double homme

Dimanche 13 mars 2027 :

- double mixte

Article 11

Les inscriptions sont prises en compte selon leur ordre d'arrivée avec paiement validant l'inscription.

Article 12

Les horaires diffusés avant la compétition le sont à titre indicatif.

Article 13

Tout joueur doit être présent dans la salle une heure avant son premier match (une demi-heure pour la première rotation). Chaque joueur ayant commencé la compétition peut ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition doit impérativement obtenir l'accord du Juge-Arbitre.

Les mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

Article 14

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord, le volant officiel du tournoi est le **Linton S** pour toutes les séries. Il est en vente lors du tournoi.

Article 15

Les matchs se font en auto-arbitrage sauf décision contraire du comité d'organisation ou sur demande d'au moins un des joueurs concernés. Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15 points.

Article 16

Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes.

Article 17

Le temps de préparation (test des volants inclus) est de 3 minutes après l'appel du match.

Article 18

Les joueurs non présents sur le terrain 5 minutes après l'appel de leur match peuvent être déclarés forfait par le Juge-Arbitre.

Article 19

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.

Article 20

Les premiers matchs commencent à 8h00 le samedi et le dimanche.

Article 21

Si au service un volant touche un obstacle au-dessus du terrain il est compté « LET » la première fois et « FAUTE » la suivante. En cours de jeu, un volant qui touche un obstacle est compté faute.

Article 22

Il sera autorisé 2 conseillers (coachs) par paire lors des matchs. Ceux-ci devront avoir une tenue correcte (short autorisé) et auront des chaises prévues derrière le terrain.

Article 23

Le comité d'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident durant les deux jours de compétition.

Toute participation au tournoi implique l'adhésion au présent règlement.

Le Juge Arbitre

Le Comité D'Organisation



300 imp de Catalogne - 30900 NIMES
Tél. 06 22 17 34 68
SIRET : 439 592 940 00035 - APE : 9312Z